INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2012

Chaudière-Appalaches

Québec

Équipe de rédaction :

Danielle Bilodeau, Pierre Cambon, Stéphane Crespo, Claude Fortier, Jean-François Fortin, Chantal Girard, Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Jean-François Lachance, Stéphane Ladouceur, Guillaume Marchand, Martine St-Amour

Avec l'assistance technique de :

Marie-Ève Cantin, Claudette D'Anjou, Fanny Desrochers, Danielle Laplante, Hugo Leblanc, Amélie Martins, Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève, Micheline Lampron

Sous la coordination de :

Pierre Cambon, Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© IStockphoto.com / Cheryl Triplett, photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
–	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2012
ISSN 1712-2066 (version imprimée)
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2012

Table des matières

Territoire 2

Démographie 3

Marché du travail 8
- Indicateurs du marché du travail 8
- Nombre et taux de travailleurs 9

Comptes économiques 10
- Produit intérieur brut 10
- Revenu personnel 12

Conditions de vie et bien-être 14

Investissements et permis de bâtir 17
- Investissements 17
- Permis de bâtir 18

Santé 19

Éducation 21

Culture et communications 23

Concepts et définitions 25

Tableaux comparatifs 32

1. Territoire

par Guillaume Marchand, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de Chaudière-Appalaches couvre une superficie de 16 088 km². Elle est composée de dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) : L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, Les Appalaches et Lotbinière, et regroupe 136 municipalités.

Avec une superficie en terre ferme de 15 045 km² (93,5 %) pour 406 401 habitants en 2011, la densité de population de Chaudière-Appalaches est de 27,0 hab./km². Par contre, les zones développées ne couvrent qu'une surface de 263 km² (1,6 %). Ainsi, la densité de la population par rapport aux zones développées est de 1 547 hab./ km².

La couverture du sol[1] de Chaudière-Appalaches est composée majoritairement de 6 471 km² de forêts de mixtes (40,2 %), de 4 074 km² de terres agricoles cultivées (25,3 %) et de 1 994 km² de forêts de feuillus (12,4 %). Finalement, les terres humides s'étendent sur 96 km², ce qui représente 0,6 % de la région.

Pour favoriser la protection et le maintien de la diversité biologique, Chaudière-Appalaches compte 465 km² (2,9 %) d'aires protégées en 2012.

Couverture du sol

	Superficie	
	km²	%
Données non disponibles	108	0,7
Eau	1 043	6,5
Glace, roche, terrain découvert	254	1,6
Bryophytes et lichens	0	0,0
Arbustes	212	1,3
Terres humides	96	0,6
Plantes herbacées et toundra	282	1,8
Terres agricoles cultivées	4 074	25,3
Forêt de conifères	1 290	8,0
Forêt de feuillus	1 994	12,4
Forêt mixte	6 471	40,2
Zones développées	263	1,6

Sources : GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V); ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

1. Compte tenu de l'arrondissement des données, il peut arriver que la somme des parties n'égale pas le total. Des informations supplémentaires sur les différentes catégories de couverture du sol sont également disponibles dans la section concepts et définitions.

2. Démographie

par la Direction des statistiques sociodémographiques

La croissance démographique de Chaudière-Appalaches s'est légèrement accélérée entre 1996 et 2011. Cette accélération a été impulsée par une hausse du nombre de naissances et par des soldes migratoires interrégionaux qui sont devenus positifs au début de la décennie 2000. La population de la région croît toutefois moins rapidement que celle de l'ensemble du Québec. Il faut dire que le bilan démographique est très contrasté à l'intérieur de la région. Seulement la moitié de ses MRC ont vu leur effectif augmenter depuis la fin des années 1990, l'autre moitié connaissant un déclin parfois important.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Chaudière-Appalaches comptait 406 400 habitants au 1er juillet 2011, soit 5,1 % de la population du Québec. Elle arrive au 6e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière Lanaudière et devant Laval. Son poids démographique s'est légèrement réduit depuis 1996, quand il était de 5,3 %. Chaudière-Appalaches était alors la 5e région la plus populeuse, devant Lanaudière.

En 2011, environ le tiers de la population de la région, soit 137 600 personnes, résident dans le TE de Lévis, qui recouvre la municipalité du même nom. Les MRC les plus populeuses sont ensuite Beauce-Sartigan (13 %) et Les Appalaches (11 %). Bellechasse, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière, Montmagny, Robert-Cliche et L'Islet suivent dans l'ordre, ces MRC représentant chacune entre 5 % et 8 % de la population régionale. La MRC des Etchemins complète le classement, ses 17 100 habitants comptant pour 4 % de la population de la région.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 1996-2011p

	Population au 1er juillet				Taux d'accroissement annuel moyen1			Part	
	1996	2001r	2006r	2011p	1996-2001r	2001r-2006r	2006r-2011p	1996	2011p
	n				pour 1 000			%	
L'Islet	20 083	19 725	18 951	18 505	– 3,6	– 8,0	– 4,8	5,2	4,6
Montmagny	24 102	23 865	23 288	22 849	– 2,0	– 4,9	– 3,8	6,2	5,6
Bellechasse	33 868	33 990	33 672	34 429	0,7	– 1,9	4,4	8,8	8,5
Lévis	119 972	124 523	131 464	137 606	7,4	10,8	9,1	31,1	33,9
La Nouvelle-Beauce	30 276	31 295	31 752	33 748	6,6	2,9	12,2	7,8	8,3
Robert-Cliche	18 967	19 147	18 920	18 822	1,9	– 2,4	– 1,0	4,9	4,6
Les Etchemins	18 600	18 066	17 670	17 051	– 5,8	– 4,4	– 7,1	4,8	4,2
Beauce-Sartigan	46 992	48 835	50 083	51 200	7,7	5,0	4,4	12,2	12,6
Les Appalaches	45 571	44 043	43 515	42 904	– 6,8	– 2,4	– 2,8	11,8	10,6
Lotbinière	27 274	27 356	27 633	29 287	0,6	2,0	11,6	7,1	7,2
Chaudière-Appalaches	**385 705**	**390 845**	**396 948**	**406 401**	**2,6**	**3,1**	**4,7**	**100,0**	**100,0**
Ensemble du Québec	**7 246 897**	**7 396 331**	**7 631 552**	**7 979 663**	**4,1**	**6,3**	**8,9**	...	...

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er juillet 2011.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de Chaudière-Appalaches s'est légèrement accélérée depuis la fin des années 1990 : tandis que la population de la région a crû en moyenne à un taux annuel de 2,6 pour mille entre 1996 et 2001, ce taux s'est élevé à 3,1 pour mille en 2001-2006 et a atteint 4,7 pour mille en 2006-2011, selon les données provisoires. La région continue toutefois de croître plus faiblement que l'ensemble du Québec, dont le taux d'accroissement est de 8,9 pour mille au cours de la dernière période.

Des dix MRC et TE que compte Chaudière-Appalaches, cinq ont vu leur population augmenter entre 2006 et 2011. La Nouvelle-Beauce et Lotbinière arrivent en tête avec un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 12 pour mille, largement supérieur à ce qu'il était au cours des deux périodes précédentes. Lévis suit avec une croissance annuelle moyenne de 9,1 pour mille entre 2006 et 2011. Le rythme d'accroissement est plus faible dans Beauce-Sartigan et Bellechasse, soit de 4,4 pour mille. Dans le cas de Bellechasse, il s'agit d'une amélioration par rapport aux périodes 1996-2001 et 2001-2006, tandis que Beauce-Sartigan a connu son meilleur taux à la fin des années 1990.

Les cinq autres MRC de la région ont plutôt vu leur population se réduire entre 2006 et 2011, les pertes les plus marquées s'observant dans Les Etchemins (– 7,1 pour mille) et L'Islet (– 4,8 pour mille). Les MRC qui sont en décroissance en 2006-2011 ont également enregistré des pertes entre 2001 et 2006 et, pour la plupart, entre 1996 et 2001.

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC et TE entre 2006 et 2011. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

La population de Chaudière-Appalaches est légèrement plus âgée que la moyenne québécoise. En 2011, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 43,4 ans, comparativement à 41,4 ans dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (16,8 %) sont un peu plus nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle québécoise (15,7 %), tandis que les individus d'âge actif, soit les 20-64 ans (61,2 %), le sont un peu moins (62,6 % dans l'ensemble du Québec). Dans Chaudière-Appalaches comme dans l'ensemble du Québec, la part des jeunes de moins de 20 ans est de l'ordre de 22 %.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011[p]

	Groupe d'âge								Âge
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	médian
	n				%				
L'Islet	18 505	3 714	10 813	3 978	100,0	20,1	58,4	21,5	48,5
Montmagny	22 849	4 379	13 472	4 998	100,0	19,2	59,0	21,9	48,3
Bellechasse	34 429	7 564	20 673	6 192	100,0	22,0	60,0	18,0	45,0
Lévis	137 606	31 610	86 978	19 018	100,0	23,0	63,2	13,8	40,8
La Nouvelle-Beauce	33 748	8 233	20 945	4 570	100,0	24,4	62,1	13,5	38,7
Robert-Cliche	18 822	4 311	11 364	3 147	100,0	22,9	60,4	16,7	41,6
Les Etchemins	17 051	3 378	10 046	3 627	100,0	19,8	58,9	21,3	48,1
Beauce-Sartigan	51 200	11 653	31 677	7 870	100,0	22,8	61,9	15,4	41,8
Les Appalaches	42 904	7 899	25 039	9 966	100,0	18,4	58,4	23,2	49,6
Lotbinière	29 287	6 746	17 711	4 830	100,0	23,0	60,5	16,5	43,0
Chaudière-Appalaches	**406 401**	**89 487**	**248 718**	**68 196**	**100,0**	**22,0**	**61,2**	**16,8**	**43,4**
Ensemble du Québec	**7 979 663**	**1 729 982**	**4 996 131**	**1 253 550**	**100,0**	**21,7**	**62,6**	**15,7**	**41,4**

Note : Population au 1er juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de mars 2012).
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec une proportion de personnes de 65 ans et plus inférieure à 14 % en 2011, La Nouvelle-Beauce et Lévis apparaissent plus jeunes que les autres MRC de la région. L'âge médian y est respectivement de 38,7 et 40,8 ans, les plus bas de la région. La Nouvelle-Beauce se démarque également par la proportion de jeunes de moins de 20 ans la plus élevée (24,4 %), tandis que Lévis compte la plus importante population d'âge actif (63,2 %). À l'opposé, la MRC des Appalaches est la plus âgée, avec un âge médian de 49,6 ans, suivie de près par Montmagny, L'Islet et Les Etchemins, dont l'âge médian dépasse 48 ans. Dans ces quatre MRC, on compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans. Dans les autres MRC, l'âge médian varie entre 41,6 et 45,0 ans.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon des données provisoires, 4 639 bébés sont nés dans Chaudière-Appalaches en 2011. Comme dans la plupart des autres régions du Québec, les naissances y ont augmenté notablement depuis le début des années 2000. Dans Chaudière-Appalaches, la hausse s'est amorcée en 2003 et a culminé en 2008 avec 4 710 naissances. Malgré l'essoufflement de ce mouvement, les naissances demeurent plus nombreuses en 2011 qu'elles ne l'ont été durant la majeure partie de la décennie 2000. Par rapport aux 3 875 naissances de 2001, l'augmentation est de 20 %. Une croissance semblable s'observe dans l'ensemble du Québec.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Chaudière-Appalaches, 2001-2011[p]

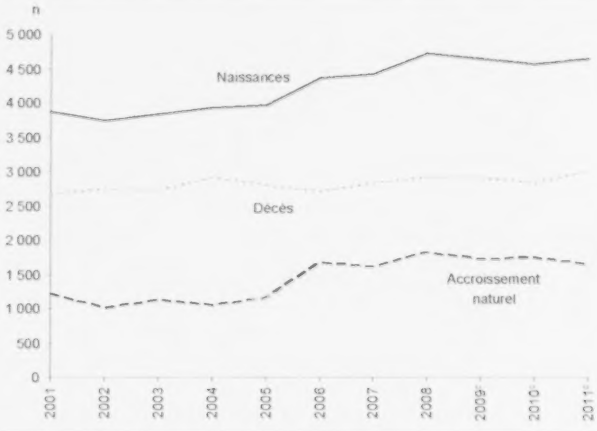

Note : Les données sur les naissances de 2009 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Dans Chaudière-Appalaches, la hausse des naissances est surtout attribuable à une élévation notable de la fécondité. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé de 1,61 enfant par femme en 2001 à 2,00 en 2011 (donnée provisoire). La région a toujours affiché une fécondité supérieure à la moyenne québécoise au cours de cette période, mais l'écart est plus important depuis quelques années. Dans l'ensemble du Québec, l'indice de fécondité s'établit à 1,69 enfant par femme en 2011. Au cours de cette dernière année, seules les régions du Nord-du-Québec (2,81), de la Côte-Nord (2,07) et de l'Abitibi-Témiscamingue (2,06) ont affiché un indice plus élevé que Chaudière-Appalaches.

En ce qui concerne les décès, leur nombre tend généralement à augmenter en raison du contexte de vieillissement de la population commun à toutes les régions du Québec. En 2011, 3 006 décès ont ainsi été enregistrés dans Chaudière-Appalaches, comparativement à 2 663 en 2001. La hausse des naissances entre ces deux années a cependant été plus prononcée, si bien que l'accroissement naturel, soit l'excédent des naissances sur les décès, a pris de l'ampleur. Il représente 1 633 individus en 2011, après avoir varié entre 1 000 et 1 200 de 2001 à 2005. C'est en 2008 que le sommet des 10 dernières années a été atteint (1 806).

Ce ne sont pas toutes les MRC de la région qui bénéficient d'un accroissement naturel positif en 2011. Du fait d'une population plus âgée, les décès surpassent légèrement les naissances dans L'Islet, Les Appalaches et Montmagny, tandis que l'accroissement naturel est pratiquement nul dans Les Etchemins (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Ailleurs dans la région, les naissances demeurent plus nombreuses que les décès. Par rapport à la taille de sa population, La Nouvelle-Beauce est la MRC où l'accroissement naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique.

Migration interrégionale

La région de Chaudière-Appalaches était déficitaire dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec au début des années 2000, mais elle enregistre des gains pour une neuvième année consécutive en 2010-2011. L'ampleur des gains varie toutefois grandement d'une année à l'autre. En 2004-2005, la région a obtenu son solde migratoire interrégional le plus important de la décennie (+ 869), tandis que ce solde a été pratiquement nul en 2007-2008. Les gains se chiffrent à 525 personnes en 2010-2011.

Le profil migratoire par groupe d'âge montre qu'en 2010-2011, la région a enregistré des pertes chez les 20-24 ans (– 448) et, dans une moindre mesure, chez les 15-19 ans (– 62). Ces déficits ont cependant été compensés par des gains dans la quasi-totalité des autres groupes d'âge. Les soldes positifs témoignent du fait que la région bénéficie à la fois de la migration familiale et d'une certaine attraction qu'elle exerce sur les jeunes retraités.

Figure 2.2

Solde migratoire interrégional, Chaudière-Appalaches, 2001-2002 à 2010-2011

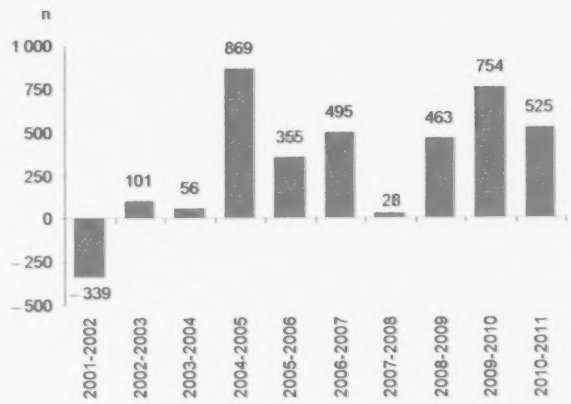

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Chaudière-Appalaches, 2010-2011

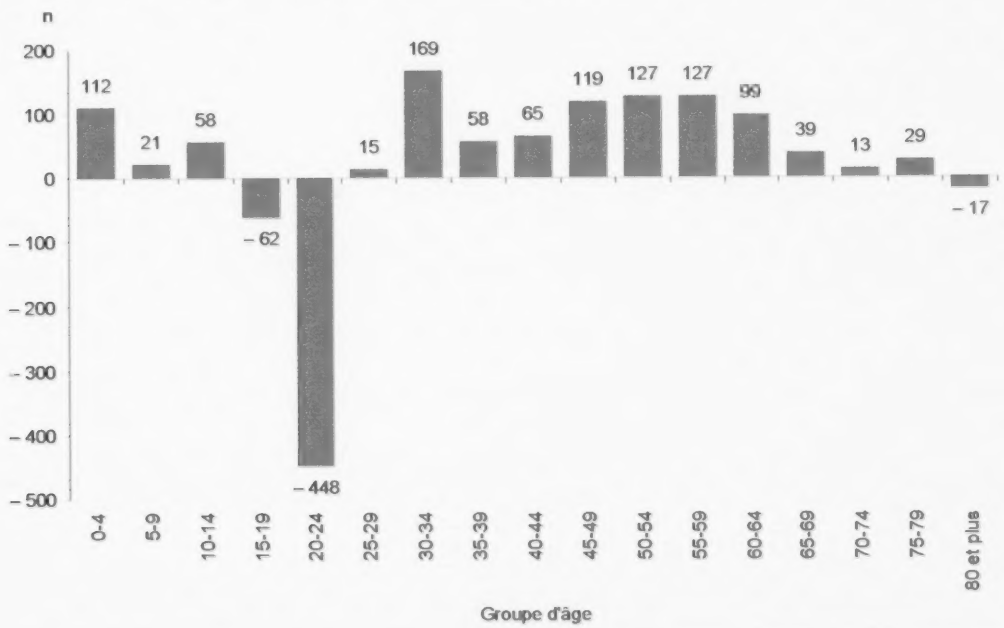

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

La Capitale-Nationale est de loin la région avec laquelle s'effectuent le plus grand nombre d'échanges migratoires. En 2010-2011, environ la moitié des mouvements, qu'il s'agisse des entrées ou des sorties, ont impliqué cette région voisine. Depuis le début des années 2000, ces échanges ont souvent profité à la Capitale-Nationale. Ils ont toutefois été assez équilibrés en 2010-2011, entraînant des gains minimes pour Chaudière-Appalaches (+ 9). La région enregistre des gains appréciables dans ses échanges avec le Bas-Saint-Laurent (+ 186), la Montérégie (+ 179), Montréal (+ 164) et l'Estrie (+149). Par contre, les déficits ont été importants par rapport au Centre-du-Québec (– 254). Les échanges migratoires avec les autres régions ont engendré des soldes de plus faible ampleur, parfois positifs, parfois négatifs.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Chaudière-Appalaches, 2010-2011

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	186	5	589	6,3	6	403	4,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	– 50	7	246	2,7	7	296	3,4
Capitale-Nationale	9	1	4 591	49,5	1	4 582	52,3
Mauricie	– 22	9	224	2,4	8	247	2,8
Estrie	149	3	697	7,5	4	547	6,2
Montréal	164	4	689	7,4	5	525	6,0
Outaouais	– 9	14	117	1,3	12	125	1,4
Abitibi-Témiscamingue	– 3	15	57	0,6	15	60	0,7
Côte-Nord	– 17	11	167	1,8	9	184	2,1
Nord-du-Québec	– 3	16	28	0,3	16	31	0,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3	13	118	1,3	13	115	1,3
Chaudière-Appalaches	...	...	...	...	...	...	...
Laval	56	12	127	1,4	14	71	0,8
Lanaudière	37	10	201	2,2	10	164	1,9
Laurentides	99	7	246	2,7	11	147	1,7
Montérégie	179	2	777	8,4	3	598	6,8
Centre-du-Québec	– 254	6	410	4,4	2	664	7,6
Total	**525**	**...**	**9 282**	**100,0**	**...**	**8 758**	**100,0**

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des régions.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2010-2011, quatre des dix MRC de la région affichent des soldes migratoires internes négatifs, soit Lévis, Les Etchemins, Robert-Cliche et L'Islet, tandis que Montmagny montre un solde presque nul (voir le tableau comparatif des MRC et TE à la fin du bulletin). Toutes proportions gardées, la MRC des Etchemins est celle où l'ampleur des pertes est la plus grande. Parmi les MRC qui présentent un solde migratoire positif, Bellechasse et Lotbinière enregistrent les gains les plus importants en 2010-2011, particulièrement en raison d'un solde fortement positif vis-à-vis le reste de la région. Lotbinière fait aussi quelques gains au détriment de la Capitale-Nationale.

3. Marché du travail

3.1 Indicateurs du marché du travail de Chaudière-Appalaches

par Jean-Marc Kilolo-Malambwe, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Chaudière-Appalaches connaît une hausse de 4 400 emplois (2,0 %) en 2011. L'emploi se fixe ainsi à 219 800, soit 5,6 % de l'emploi total au Québec. À un niveau de 65,9 %, le taux d'emploi de cette région est le plus élevé du Québec; il augmente de 1,0 point de pourcentage, en raison d'une hausse de l'emploi plus élevée que celle de la population en âge de travailler (+ 0,5 %).

Les travailleurs âgés de 30 ans et plus (+ 4 000) et les hommes en particulier (+ 3 500) profitent de la grande majorité des emplois créés. Le secteur des services génère la quasi-totalité des nouveaux emplois (+ 4 200). En 2011, les emplois créés dans Chaudière-Appalaches sont tous à temps plein (+ 6 600). Par ailleurs, 2 200 emplois à temps partiel ont été perdus; ainsi, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total de la région recule de 1,4 point et passe à 17,6 %.

Tableau 3.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Chaudière-Appalaches, 2007-2011

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Population active	k	219,8	217,6	220,8	227,3	231,0
Emploi	k	206,6	206,7	207,7	215,4	219,8
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	167,5	168,0	167,0	174,6	181,2
Emploi à temps partiel	k	39,1	38,7	40,7	40,8	38,6
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	58,5	54,3	56,9	53,6	54,0
30 ans et plus	k	148,1	152,4	150,9	161,8	165,7
Sexe						
Hommes	k	110,6	107,9	109,6	114,6	118,1
Femmes	k	96,0	98,8	98,1	100,8	101,7
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	70,9	74,5	68,9	70,3	70,4
Secteur des services	k	135,7	132,3	138,8	145,1	149,3
Chômeurs	k	13,2	10,8	13,1	11,9	11,2
Taux d'activité	%	67,1	66,1	66,8	68,5	69,3
Taux de chômage	%	6,0	5,0	5,9	5,2	4,8
Taux d'emploi	%	63,1	62,8	62,8	64,9	65,9
Part de l'emploi à temps partiel	%	18,9	18,7	19,6	18,9	17,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Le taux de chômage régresse de 0,4 point en 2011, compte tenu de la hausse de l'emploi supérieure à celle de la population active (+ 1,6 %). Ce taux (4,8 %) est le plus faible de toutes les régions administratives du Québec. Le nombre de chômeurs, quant à lui, varie peu, passant de 11 900 à 11 200. Le taux d'activité se fixe à 69,3 % et constitue ainsi le plus élevé de toutes les régions. Il est en hausse de 0,8 point par rapport à 2010, la population active ayant cru plus fortement que la population en âge de travailler.

Entre 2007 et 2011, l'emploi dans Chaudière-Appalaches augmente de 13 200 (+ 8,3 %). La région se situe au 6e rang parmi toutes les régions en ce qui a trait au volume d'emplois.

3.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC et TE de Chaudière-Appalaches

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2010, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans augmente dans l'ensemble des MRC et TE de la région de Chaudière-Appalaches, bien qu'à des degrés divers. Les MRC de Lotbinière (+ 2,6 %), de Montmagny (+ 2,2 %), de La Nouvelle-Beauce (+ 2,0 %) et des Etchemins (+ 2,0 %) sont les seules à connaître une augmentation supérieure à la moyenne québécoise (+ 1,9 %). Il s'agit dans le cas de cette dernière MRC de la première hausse du nombre de travailleurs après trois années de baisse consécutive. En revanche, c'est à Lévis (+ 0,2 %) que la progression est la plus faible en regard de 2009.

Tableau 3.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC et TE de Chaudière-Appalaches, ensemble du Québec, 2009-2010

	Nombre			Taux		
	2009r	2010p	Var. 10/09 (%)	2009r	2010p	Écart 10/09 (point de %)
L'Islet	7 173	7 246	1,0	70,1	71,5	1,4
Montmagny	8 675	8 863	2,2	68,9	70,6	1,7
Bellechasse	14 286	14 505	1,5	77,4	77,9	0,5
Lévis	64 230	64 374	0,2	81,4	81,6	0,2
La Nouvelle-Beauce	15 220	15 527	2,0	82,5	82,7	0,2
Robert-Cliche	7 675	7 742	0,9	75,6	76,6	1,0
Les Etchemins	6 294	6 423	2,0	66,6	68,3	1,7
Beauce-Sartigan	21 066	21 466	1,9	73,9	74,9	1,0
Les Appalaches	15 794	15 881	0,6	67,9	68,8	0,9
Lotbinière	12 133	12 452	2,6	76,9	77,3	0,4
Chaudière-Appalaches	**172 546**	**174 479**	**1,1**	**76,4**	**77,1**	**0,7**
Ensemble du Québec	**3 212 872**	**3 272 575**	**1,9**	**72,6**	**73,5**	**0,9**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Par ailleurs, seulement quatre MRC dans Chaudière-Appalaches présentent un taux de travailleurs inférieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (73,5 %) en 2010, à savoir Les Etchemins (68,3 %), Les Appalaches (68,8 %), Montmagny (70,6 %) et L'Islet (71,5 %). À l'opposé, c'est dans La Nouvelle-Beauce (82,7 %) et Lévis (81,6 %) que les plus forts taux de la région sont notés. Parmi les 104 MRC et TE que compte la province, La Nouvelle-Beauce se classe au sixième rang au chapitre du taux de travailleurs.

4. Comptes économiques

4.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques et du développement durable

En 2009, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 13,2 G$ en Chaudière-Appalaches. Cette production représente 4,6 % du PIB du Québec, ce qui en fait la cinquième région en importance à ce chapitre, après les Laurentides et devant Laval.

L'économie de cette région décroît de 2,1 % en 2009. À titre de comparaison, celle du Québec monte de 0,6 % cette année-là. Au cours des quatre dernières années, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la région se chiffre à 3,3 %, un taux similaire à celui du Québec (+ 3,2 %). La région de Chaudière-Appalaches se trouve ainsi en quinzième place parmi les 17 régions administratives au titre de la croissance économique en 2009, après la Mauricie et devant le Nord-du-Québec.

Produit intérieur brut par industrie

Les résultats baissiers de 2009 proviennent des industries productrices de biens (– 7,7 %) puisque celles des services augmentent de 2,2 %. Au cours des quatre dernières années, les industries des services affichent un TCAM de 4,9 % contre 1,3 % pour les industries productrices de biens. Avec un PIB de 7,8 G$, le secteur des services représente 59,1 % de l'économie régionale, bien en deçà de la moyenne québécoise de 71,6 %. La région est en fait largement tributaire de l'industrie de la fabrication, qui constitue 28,1 % de sa production totale.

Presque toutes les industries des services sont à la hausse en 2009. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 3,7 %), une des bases économiques de la région, ainsi que les administrations publiques (+ 7,1 %) amènent un apport appréciable à la production de ces industries. L'industrie de l'hébergement et des services de restauration (+ 3,7 %), autre base économique de la région, connaît à nouveau une bonne année. Les deux bases économiques de la région dans le secteur des services affichent toutes deux de solides TCAM, soit de 4,9 % et de 4,8 % respectivement.

Avec un PIB de 5,4 G$, les industries productrices de biens occupent 40,9 % de l'économie régionale, proportion supérieure à la moyenne québécoise (28,4 %). En 2009, les bases économiques de la région évoluent différemment. Parmi les principales, l'industrie de la fabrication régresse de 10,3 %, notamment celle de produits en bois (– 8,8 %) et celle de meubles et de produits connexes (– 14,3 %). Ces deux industries diminuent au cours des quatre dernières années et montrent ainsi des décroissances annuelles moyennes respectives de 11,5 % et de 8,2 %. En 2009, à contre-courant, la fabrication d'aliments croît de 5,4 %. Les cultures agricoles et l'élevage glisse de 0,2 %.

La fabrication de produits métalliques décroît de 17,5 % et celle de produits en plastique et en caoutchouc, de 15,8 %. L'industrie de la fabrication montre un TCAM légèrement négatif, soit – 0,1 %. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 9,7 %) se redresse.

À l'instar du Québec, la part des industries productrices de biens en 2009 demeure en deçà de celle de 2005 dans la région de Chaudière-Appalaches, malgré que cette part connaisse des hausses en 2007 et 2008. Ainsi, ces industries représentent 40,9 % du PIB en 2009 comparativement à 44,3 % en 2005. Au Québec, cette part est de 28,4 % en 2009 contre 31,1 % en 2005.

Produit intérieur brut par habitant

Tableau 4.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Chaudière-Appalaches, 2008-2009

	2008[er]	2009[e]	Part de l'industrie en 2009	Variation annuelle moyenne 2009/2005	Variation 2009/2008
	k$			%	
Ensemble des industries	**13 453 678**	**13 171 040**	**100,0**	**3,3**	**– 2,1**
Secteur de production de biens	**5 833 685**	**5 382 072**	**40,9**	**1,3**	**– 7,7**
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	609 786	610 562	4,6	4,1	0,1
Cultures agricoles et élevage	520 524	519 676	3,9	6,7	– 0,2
Foresterie et exploitation forestière	51 649	56 665	0,4	– 11,7	9,7
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	61 048	64 559	0,5	6,8	5,8
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	x	x	...	...	...
Fabrication	4 123 884	3 698 024	28,1	– 0,1	– 10,3
Fabrication d'aliments	522 348	550 535	4,2	6,2	5,4
Fabrication de boissons et de produits du tabac	28 467	30 129	0,2	– 7,2	5,8
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	414 805	378 268	2,9	– 11,5	– 8,8
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	298 512	251 326	1,9	– 4,7	– 15,8
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	372 099	306 824	2,3	– 0,8	– 17,5
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	283 814	243 117	1,8	– 8,2	– 14,3
Activités diverses de fabrication	x	x	...	...	...
Secteur des services	**7 619 993**	**7 788 967**	**59,1**	**4,9**	**2,2**
Commerce de gros	563 214	560 667	4,3	6,6	– 0,5
Commerce de détail	874 163	889 067	6,8	5,8	1,7
Transport et entreposage	514 916	512 199	3,9	3,0	– 0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	182 844	194 319	1,5	11,4	6,3
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	2 343 720	2 429 477	18,4	4,9	3,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	278 536	283 022	2,1	8,2	1,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	194 696	183 691	1,4	1,0	– 5,7
Services d'enseignement	634 167	641 858	4,9	3,1	1,2
Soins de santé et assistance sociale	915 690	930 290	7,1	5,4	1,6
Arts,spectacles et loisirs	59 755	61 446	0,5	1,2	2,8
Hébergement et services de restauration	372 776	386 446	2,9	4,8	3,7
Autres services, sauf les administrations publiques	277 645	279 501	2,1	1,9	0,7
Administrations publiques	407 871	436 983	3,3	4,7	7,1

1. Production industrielle : Extraction minière, services publics et fabrication.

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de Chaudière-Appalaches figure au septième rang parmi les régions administratives du Québec en 2010. En effet, le PIB par habitant atteint 33 857 $, après une hausse de 3,3 % par rapport à 2009, hausse du même ordre de grandeur que celle notée au Québec qui se chiffre à 3,4 %. Au Québec, le PIB par habitant s'établit à 37 795 $ en 2010.

Figure 4.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2010

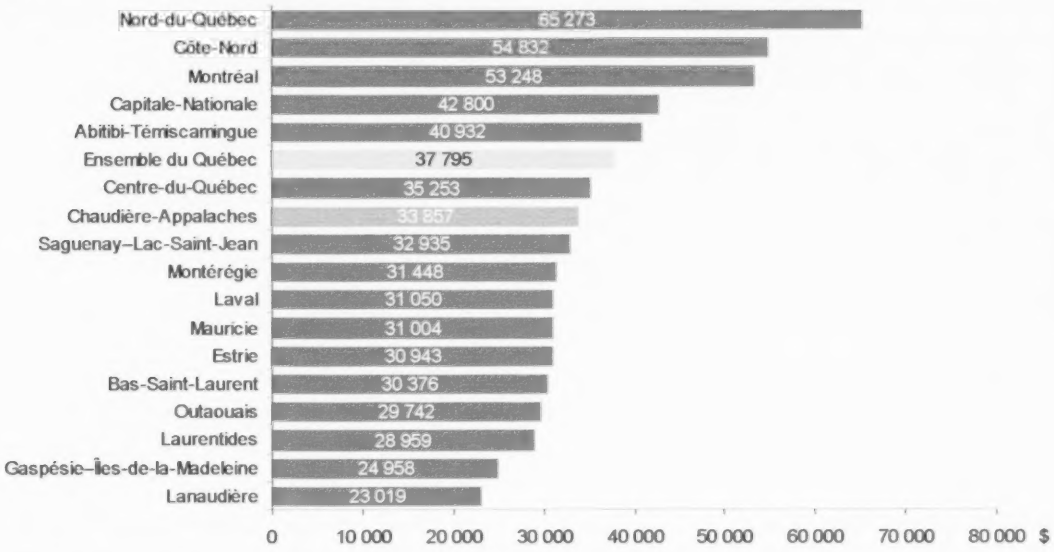

Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches; Océans Canada et Statistique Canada.

4.2 Revenu personnel

par Stéphane Ladouceur, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté modestement en 2009 (+ 1,6 %), le revenu personnel par habitant croît dans Chaudière-Appalaches avec plus de vigueur en 2010, soit de 2,4 %, et il s'établit à 32 553 $. L'accroissement est attribuable, entre autres, à l'augmentation combinée des revenus d'emploi (+ 3,2 %) et des transferts gouvernementaux (+ 2,3 %), ce qui amoindrit l'effet de la baisse de 3,3 % des revenus de placement. En ce qui a trait au revenu personnel disponible par habitant, soit le revenu des particuliers amputé des impôts directs et des cotisations aux régimes d'assurance sociale, il augmente de 2,4 % par rapport à 2009, pour se fixer à 25 374 $. À cet égard, Chaudière-Appalaches se classe au dixième rang parmi les 17 régions administratives, devant Lanaudière (25 371 $) mais tout juste derrière l'Outaouais (26 578 $).

Par ailleurs, les résidents de Chaudière-Appalaches reçoivent légèrement moins en transferts gouvernementaux (5 730 $) que ceux du Québec (5 878 $). En raison d'un taux d'emploi élevé, les habitants de la région ont moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale que ceux des autres régions du Québec. En regard de 2009, les transferts que versent les différents paliers de gouvernement aux particuliers augmentent de 2,3 %, sous l'effet de la hausse combinée des prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec ainsi que des transferts divers.

Tableau 4.2.1

Revenu personnel et ses composantes par habitant, Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2009-2010

	Chaudière-Appalaches			Ensemble du Québec		
	2009r	2010p	Variation 10/09	2009r	2010p	Variation 10/09
	$/hab.		%	$/hab.		%
Revenu d'emploi	22 789	23 514	3,2	23 970	24 743	3,2
Revenu de placement	3 342	3 233	-3,3	3 641	3 653	0,3
Transferts des administrations publiques	5 604	5 730	2,3	5 732	5 878	2,6
Autres sources de revenu	66	77	15,8	142	163	15,0
Revenu personnel	**31 801**	**32 553**	**2,4**	**33 484**	**34 437**	**2,8**
Moins :						
Impôts, cotisations et autres transferts	7 027	7 180	2,2	7 637	7 795	2,1
Égale :						
Revenu personnel disponible	**24 774**	**25 374**	**2,4**	**25 847**	**26 642**	**3,1**

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, Comptes économiques provinciaux.

La hausse du revenu disponible par habitant survenue dans la région en 2010 se reflète dans l'ensemble des territoires supralocaux, particulièrement dans Lotbinière (+ 5,1 %), L'Islet (+ 4,2 %), Beauce-Sartigan (+ 3,9 %), Bellechasse (+ 3,6 %) et Les Etchemins (+ 3,2 %), qui enregistrent une croissance supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 3,1 %). Après avoir connu une hausse marquée en 2009 (+ 3,6 %), Lévis connaît la plus faible augmentation du revenu disponible en 2010, en raison notamment de la progression plus lente des revenus d'emploi. Néanmoins, Lévis (28 601 $) continue de présenter le revenu personnel disponible par habitant le plus élevé de la région. À l'opposé, c'est dans Les Etchemins (20 351 $) et L'Islet (21 659 $) qu'il est le plus bas.

Les résidents des Appalaches sont ceux qui reçoivent le plus en transferts gouvernementaux. En 2010, ils ont reçu, en moyenne, 6 995 $. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, de la Régie des rentes du Québec et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans cette MRC. En revanche, c'est à Lévis (4 919 $) que les transferts par habitant sont les plus faibles.

Tableau 4.2.2

Revenu personnel, revenu personnel disponible et transferts des administrations publiques par habitant, MRC et TE de Chaudière-Appalaches, 2009-2010

	Revenu personnel			Revenu personnel disponible			Transferts des administrations publiques		
	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09	2009r	2010p	Var. 10/09
	$/hab		%	$/hab		%	$/hab		%
L'Islet	25 955	27 033	4,2	20 794	21 659	4,2	6 395	6 533	2,2
Montmagny	27 320	28 088	2,8	21 690	22 308	2,8	6 767	6 772	0,1
Bellechasse	30 418	31 499	3,6	23 944	24 803	3,6	5 785	5 951	2,9
Lévis	37 353	37 754	1,1	28 292	28 601	1,1	4 719	4 919	4,2
La Nouvelle-Beauce	33 093	33 634	1,6	25 966	26 365	1,5	5 437	5 543	2,0
Robert-Cliche	28 636	29 300	2,3	22 822	23 300	2,1	5 852	5 986	2,3
Les Etchemins	24 463	25 266	3,3	19 726	20 351	3,2	6 476	6 492	0,3
Beauce-Sartigan	30 023	31 162	3,8	23 777	24 693	3,9	5 560	5 605	0,8
Les Appalaches	26 894	27 512	2,3	21 509	22 020	2,4	6 867	6 995	1,9
Lotbinière	30 041	31 444	4,7	23 765	24 986	5,1	5 816	5 898	1,4

Note : Selon la géographie et la dénomination au 31 décembre 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec.

5. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2009, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de Chaudière-Appalaches (5,4 %) que dans l'ensemble du Québec (9,8 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le moins élevé (+ 5,4 %). De 2005 à 2009, le taux de faible revenu après impôt des familles augmente dans la région (+ 0,1 point), tandis qu'il augmente de 0,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2008 seulement, le taux est en diminution de 0,2 point, comparativement à une augmentation de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Montmagny que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (8,3 %). À l'inverse, Lévis affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (3,5 %). Au cours de la période 2005-2009, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans les territoires supralocaux suivants : Robert-Cliche (+ 0,9 point), Beauce-Sartigan (+ 0,8 point), Les Etchemins (+ 0,7 point), Lotbinière (+ 0,7 point), Montmagny (+ 0,5 point), Les Appalaches (+ 0,3 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : L'Islet (– 0,6 point), La Nouvelle-Beauce (– 0,4 point), Lévis (– 0,3 point), Bellechasse (– 0,2 point).

Tableau 5.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
L'Islet	6,8	6,3	6,9	6,9	6,2	– 0,6
Montmagny	7,8	7,7	8,4	7,7	8,3	0,5
Bellechasse	5,1	5,3	5,5	5,3	4,9	– 0,2
Lévis	3,8	3,7	3,8	3,5	3,5	– 0,3
La Nouvelle-Beauce	4,5	4,9	4,9	4,7	4,2	– 0,4
Robert-Cliche	5,2	6,1	6,2	6,2	6,1	0,9
Les Etchemins	6,5	6,3	7,4	7,5	7,3	0,7
Beauce-Sartigan	5,8	5,9	6,8	6,6	6,6	0,8
Les Appalaches	7,3	7,4	8,0	8,0	7,6	0,3
Lotbinière	5,5	5,7	6,2	6,4	6,2	0,7
Chaudière-Appalaches	**5,3**	**5,3**	**5,7**	**5,5**	**5,4**	**0,1**
Ensemble du Québec	**9,6**	**9,3**	**9,9**	**9,7**	**9,8**	**0,2**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2009, ce taux est 5,8 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (19,8 %) qu'en ce qui concerne les couples (3,4 %). Entre 2005 et 2009, le taux augmente de 0,6 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une augmentation de 0,2 point pour les couples. C'est Les Appalaches qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2009 (26,7 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Lévis (15,2 %).

Toujours en 2009, on dénombre dans la région 6 270 familles à faible revenu, dont 2 730 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 6 070 en 2005 à 6 350 en 2009, soit une augmentation de 4,6 %. Cette augmentation est plus élevée que la diminution du nombre total d'enfants de la région (– 2,4 %).

Tableau 5.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2005-2009

	2005	2006	2007	2008	2009	Écart 2009/2005
			%			point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	**5,3**	**5,3**	**5,7**	**5,5**	**5,4**	**0,1**
Famille comptant un couple	**3,2**	**3,5**	**3,7**	**3,7**	**3,4**	**0,2**
Sans enfants	4,4	4,3	4,7	4,6	4,2	– 0,2
Avec 1 enfant	2,3	2,8	2,9	2,8	2,6	0,4
Avec 2 enfants	1,9	2,2	2,3	2,2	2,3	0,4
Avec 3 enfants et plus	3,2	4,0	3,7	4,2	4,0	0,8
Famille monoparentale	**19,1**	**18,0**	**20,0**	**19,4**	**19,8**	**0,6**
Avec 1 enfant	17,3	16,4	17,4	16,7	17,3	0,0
Avec 2 enfants	19,9	18,2	22,5	21,1	21,4	1,5
Avec 3 enfants et plus	30,0	29,0	32,2	33,6	33,9	3,9

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2008 à 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,7 % dans la région de Chaudière-Appalaches. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,3 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : L'Islet (+ 1,9 %), Montmagny (+ 1,5 %), Les Appalaches (+ 1,1 %), Lévis (+ 0,9 %), Lotbinière (+ 0,8 %), La Nouvelle-Beauce (+ 0,7 %), Robert-Cliche (+ 0,5 %), Bellechasse (+ 0,4 %), Les Etchemins (+ 0,1 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Beauce-Sartigan (– 0,3 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2009, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 65 850 $, comparativement à 64 420 $ au Québec. En 2009, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Bellechasse (64 500 $), Lévis (79 600 $), La Nouvelle-Beauce (68 670 $).

Tableau 5.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
L'Islet	55 563	56 610	1,9
Montmagny	54 828	55 640	1,5
Bellechasse	64 257	64 500	0,4
Lévis	78 897	79 600	0,9
La Nouvelle-Beauce	68 201	68 670	0,7
Robert-Cliche	60 363	60 680	0,5
Les Etchemins	53 450	53 510	0,1
Beauce-Sartigan	60 805	60 640	– 0,3
Les Appalaches	53 681	54 260	1,1
Lotbinière	61 399	61 890	0,8
Chaudière-Appalaches	**65 394**	**65 850**	**0,7**
Ensemble du Québec	**64 226**	**64 420**	**0,3**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2009.

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

En 2009, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (38 300 $) moins élevé que celui des familles comptant un couple (61 090 $). Enfin, de 2008 à 2009, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 1,6 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,5 %.

Tableau 5.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Chaudière-Appalaches, 2008-2009

	2008	2009	Variation 2009/2008
	$ constants de 2009		%
Famille comptant un couple	**60 181**	**61 090**	**1,5**
Sans enfants	47 221	48 380	2,5
Avec 1 enfant	66 812	68 490	2,5
Avec 2 enfants	74 510	76 070	2,1
Avec 3 enfants et plus	77 488	79 330	2,4
Famille monoparentale	**37 713**	**38 300**	**1,6**
Avec 1 enfant	36 616	37 040	1,2
Avec 2 enfants	39 765	40 330	1,4
Avec 3 enfants et plus	40 560	41 040	1,2

Source : Statistique Canada.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques et du développement durable

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2012, les investissements dans la région de Chaudière-Appalaches devraient atteindre 3,4 G$, en hausse de 3,8 % par rapport à 2011, suivant une augmentation de 16,7 % entre 2010 et 2011. La région représenterait ainsi 4,8 % du total québécois (70,8 G$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 5,6 %), alors qu'elle avait fait mieux en 2011 (moyenne provinciale : + 6,2 %). La région arrive au neuvième rang parmi les 17 régions administratives en termes de croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie[1] et par secteur, Chaudière-Appalaches, 2008-2012[2]

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Part relative dans la région (2012)	Part relative dans le Québec (2012)
			k$				%	
Production de biens	702 215	610 902	596 522	861 408	1 057 870	22,8	31,1	6,0
Production de services	1 129 909	1 005 254	1 092 248	1 258 806	1 173 961	– 6,7	34,5	4,0
Logement	902 662	906 984	1 122 754	1 161 403	1 174 489	1,1	34,5	4,9
Total	**2 734 785**	**2 523 140**	**2 811 523**	**3 281 617**	**3 406 320**	**3,8**	**100,0**	**4,8**
Secteur privé non résidentiel	1 165 007	970 872	988 106	1 369 967	1 504 928	9,9	44,2	5,8
Secteur public	667 116	645 284	700 664	750 248	726 902	– 3,1	21,3	3,5

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.
2. 2008-2010 : dépenses réelles; 2011 : dépenses réelles provisoires; 2012 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses en immobilisation; Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 31,1 % de l'investissement régional en 2012, sont en croissance de 22,8 % par rapport à 2011, pour atteindre 1,1 G$. Il s'agit de la première fois que la région dépasse le seuil du milliard de dollars. L'investissement dans la région représente 6,0 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2012, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (601,6 M$) et dans celui des services publics (231,0 M$).

L'investissement dans les industries productrices de services, responsables de plus du tiers de l'investissement régional (34,5 %), est en baisse de 6,7 % par rapport à 2011 et se chiffre à 1,2 G$. Il s'agit néanmoins, nonobstant l'année 2011, d'un sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 4,0 % de l'investissement québécois (29,1 G$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 1,9 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 395,6 M$ en 2012, soit 33,7 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 34,5 % de l'investissement régional en 2012, est en croissance de 1,1 %, pour s'établir à 1,2 G$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La région représente 4,9 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 44,2 % de l'investissement total, est en croissance de 9,9 % par rapport à 2011, pour s'élever à 1,5 G$. Cela correspond à une hausse annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 8,5 %). La région de Chaudière-Appalaches représente 5,8 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 3,1 % par rapport à 2011, pour s'établir à 726,9 M$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,8 %). Cette région accapare 3,5 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Chaudière-Appalaches atteint 820,3 M$ en 2011, en hausse de 13,6 % par rapport à 2010. La croissance s'observe dans le secteur non résidentiel (+ 54,1 %), alors que le secteur résidentiel est en décroissance (– 3,2 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 2 382 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 2 601 en 2010. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans le TE de Lévis (230,4 M$) et dans les MRC de La Nouvelle-Beauce (64,8 M$) et de Beauce-Sartigan (48,4 M$). La majorité des subdivisions régionales ont accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur supérieure à la moyenne quinquennale. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, Lévis arrive en tête avec 1 116, suivie de la MRC de La Nouvelle-Beauce (341) et de celle de Bellechasse (233).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2011 est supérieure à la moyenne quinquennale pour l'ensemble des composantes. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans le TE de Lévis (123,5 M$) et dans les MRC des Appalaches (20,5 M$) et de Beauce-Sartigan (18,9 M$), tous trois au-dessus de la moyenne 2007-2011. Les permis de bâtir industriels accordés représentent 80,0 M$ et se concentrent dans la MRC des Appalaches (29,2 M$), une valeur de plus du double de la moyenne quinquennale. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 60,4 M$, et ils sont majoritairement délivrés dans le TE de Lévis.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	n		%
L'Islet	45	19	– 57,8
Montmagny	56	59	5,4
Bellechasse	362	233	– 35,6
Lévis	952	1 116	17,2
La Nouvelle-Beauce	324	341	5,2
Robert-Cliche	56	36	– 35,7
Les Etchemins	49	37	– 24,5
Beauce-Sartigan	370	207	– 44,1
Les Appalaches	110	109	– 0,9
Lotbinière	277	225	– 18,8
Chaudière-Appalaches	**2 601**	**2 382**	**– 8,4**
Ensemble du Québec	**53 579**	**53 890**	**0,6**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC et TE de Chaudière-Appalaches et ensemble du Québec, 2011

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11	k$	Moyenne 07-11
L'Islet	5 967	7 246	1 011	1 168	1 718	913	1 387	2 191
Montmagny	14 186	13 505	1 145	3 558	2 672	3 117	2 225	5 418
Bellechasse	44 933	35 966	3 850	2 951	2 776	2 880	1 237	2 700
Lévis	230 398	193 097	123 527	70 776	18 010	14 861	34 905	18 519
La Nouvelle-Beauce	64 812	52 468	8 423	13 808	9 709	12 315	751	2 577
Robert-Cliche	10 344	10 050	1 328	2 221	722	1 024	3 345	2 180
Les Etchemins	8 901	8 623	1 835	1 643	1 665	1 343	4 333	2 362
Beauce-Sartigan	48 444	50 452	18 913	12 594	7 080	6 465	9 121	6 656
Les Appalaches	29 815	28 714	20 451	11 606	29 180	11 059	2 685	7 050
Lotbinière	36 959	31 244	4 627	4 024	6 492	4 094	410	2 016
Chaudière-Appalaches	**494 759**	**431 363**	**185 110**	**124 349**	**80 024**	**58 070**	**60 399**	**51 668**
Ensemble du Québec	**10 174 688**	**9 151 047**	**3 275 802**	**2 719 160**	**966 666**	**934 697**	**1 072 441**	**1 203 431**

Note : Selon la géographie et la dénomination au 1er janvier 2011.

Source : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005[1].

Personnel de la santé

En 2009, en Chaudière-Appalaches, le nombre de médecins augmente de 3,7 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2005. Au Québec, ce nombre s'accroît de 1,5 %, ce qui porte l'effectif à 16 663, et on obtient 213 médecins pour 100 000 habitants (+ 1 point). Depuis 2005, l'accroissement du nombre de médecins dans Chaudière-Appalaches (+ 7,5 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 18,4 %) qu'aux omnipraticiens (+ 0,8 %). Au Québec, les spécialistes (+ 8,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 4,0 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 6,3 %). Pour ce qui est du nombre de chirurgiens-dentistes, on assiste en 2009 à une baisse de 3,5 %, et ce, pour une première fois depuis 2003.

En 2009-2010, on enregistre en Chaudière-Appalaches pour une septième année consécutive une augmentation du personnel infirmier (+ 1,6 %). Cette croissance est davantage influencée par les infirmiers auxiliaires (+ 5,3 %) et les préposés aux bénéficiaires (+ 1,7 %) que par les infirmiers (+ 0,3 %). Chaudière-Appalaches connaît ainsi en 2009-2010 une hausse du personnel infirmier légèrement plus faible que celle du Québec (+ 1,7 %). De surcroît, depuis 2005-2006, la région affiche une variation du personnel infirmier (+ 3,7 %) inférieure à la moyenne québécoise (+ 6,0 %).

Tableau 7.1

Personnel de la santé selon la catégorie, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Médecins[1]	**n**	**629**	**642**	**644**	**652**	**676**
Omnipraticiens	n	390	388	390	380	393
Ensemble des spécialistes	n	239	254	254	272	283
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	159	162	162	163	168
Chirurgiens-denstistes[1]	**n**	**132**	**135**	**138**	**141**	**136**
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	33	34	35	35	34
Personnel infirmier[2]	**n**	**3 809**	**3 834**	**3 833**	**3 886**	**3 950**
Infirmiers	n	1 916	1 945	1 961	1 980	1 986
Infirmiers auxiliaires	n	694	692	684	698	735
Préposés aux bénéficiaires	n	1 199	1 197	1 187	1 208	1 228
Nombre pour 100 000 habitants[3,r]	n pour 100 000 hab.	964	966	961	969	979

1. En ce qui concerne les médecins et les chirurgiens-dentistes, les données sont présentées sur la base des années civiles (par exemple, pour 2009-2010, les données font référence à 2009).
2. En ce qui concerne le personnel infirmier, en équivalent temps complet, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).
3. Calculé pour l'ensemble du personnel de la santé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

1. En matière de régions sociosanitaires, la Mauricie et le Centre-du-Québec ne forment qu'une seule et unique région; à l'inverse, le Nord-du-Québec est divisé en trois régions qui sont le Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins généraux et spécialisés en Chaudière-Appalaches, en 2009-2010, il augmente pour une deuxième année et atteint 85,7 %. De plus, l'augmentation de 2,6 points s'accompagne d'un accroissement de 2,5 % du nombre d'usagers. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation (83,9 %) décroît de 0,1 point, alors que le nombre d'usagers (707 082) diminue de 1,6 % en 2009-2010. Par ailleurs, la baisse de 3,6 % du nombre de lits dressés pour les soins généraux et spécialisés dans Chaudière-Appalaches en 2009-2010 est la première depuis 2005-2006. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 843) poursuit, en 2009-2010, sa légère augmentation (+ 0,7 %), et ce, pour une troisième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, la baisse de 2,9 points du taux d'occupation des lits dressés en 2009-2010 accorde à Chaudière-Appalaches (95,7 %) un taux inférieur à celui du Québec (97,1 %). Cette diminution s'accompagne d'une hausse du nombre d'usagers de 6,4 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation régresse de 0,7 point en 2009-2010, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une baisse de 1,4 %. Pour une première fois depuis 2006-2007, le nombre de lits dressés pour l'hébergement et les soins de longue durée a diminué en Chaudière-Appalaches (+ 1,3 % en 2009-2010). Au Québec, après trois années de baisse, le nombre de lits dressés (40 195) stagne en 2009-2010.

Tableau 7.2

Lits dressés et places selon l'unité de service, région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, 2005-2006 à 2009-2010

	Unité	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Soins généraux et spécialisés						
Nombre de lits dressés	n	496	528	532	532	513
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	126	133	133	133	127
Taux d'occupation	%	88,2	85,6	81,1	83,1	85,7
Nombre d'usagers	n	32 845	33 213	32 863	33 218	34 033
Hébergement et soins de longue durée						
Nombre de lits dressés	n	2 165	2 209	2 104	2 069	2 096
Nombre pour 100 000 habitants[1,r]	n pour 100 000 hab.	548	556	528	516	520
Taux d'occupation	%	98,0	96,9	98,4	98,6	95,7
Nombre d'usagers	n	3 541	3 715	3 593	3 543	3 771

Note : À l'exception des lits dressés, les données sont présentées sur la base des années financières (du 1er avril de l'année indiquée au 31 mars de l'année suivante).

1. Calculé par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Éco-Santé 2011.

8. Éducation

par Pierre Cambon, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômes décernés

Les établissements collégiaux de Chaudière-Appalaches ont décerné 687 diplômes en formation préuniversitaire (41,6 %) et 961 diplômes en formation technique (58,2 %) en 2009, ce qui augmente l'écart entre ces deux types de formation après deux années où celui-ci avait diminué. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (58,4 % et 41,5 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. L'écart tend à diminuer depuis 2007.

Après deux années de baisse, le nombre de diplômes décernés au collégial dans Chaudière-Appalaches affiche en 2009 une augmentation de 7,5 %, ce qui est supérieur à celle du Québec (+ 4,6 %). Ce changement est dû principalement à la hausse de 12,5 % des diplômes techniques, particulièrement chez les hommes (+ 16,8 %). Les diplômes préuniversitaires ont quant à eux augmenté de 0,9 %, ce qui survient après deux années en décroissance. Au préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 47,5 % des diplômes décernés et les sciences, 28,8 %. En ce qui a trait à l'enseignement technique, ce sont les techniques physiques qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 35,6 %, suivies par les techniques humaines, 25,1 %.

Tableau 8.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par famille de programme, Chaudière-Appalaches, 2006-2009

	2006[r]	2007	2008	2009
		n		
Chaudière-Appalaches	**1 797**	**1 653**	**1 535**	**x**
Préuniversitaire	**739**	**713**	**681**	**687**
Arts	48	39	43	32
Arts et lettres	144	131	116	114
Lettres	–	–	–	x
Multiples	18	10	10	x
Sciences	196	199	191	198
Sciences humaines	333	334	321	326
Technique	**1 058**	**940**	**854**	**961**
Techniques physiques	350	248	294	342
Techniques biologiques	166	180	116	145
Techniques administratives	280	252	255	226
Techniques artistiques	9	6	5	7
Techniques humaines	253	254	184	241
Hors programme	–	–	–	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Formation universitaire : diplômés au baccalauréat

En 2010, les 1 498 diplômés au baccalauréat de Chaudière-Appalaches sont majoritairement des femmes (63,0 %), tout comme au Québec (62,5 %). Tandis que cette proportion augmente graduellement au provincial depuis 2007 (+ 1,1 point), elle fluctue continuellement en Chaudière-Appalaches, en baisse notamment de 0,7 point par rapport à 2009.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (70,2 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (70,3 %). En 2010, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté en Chaudière-Appalaches (+ 0,3 %), ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 0,7 %). Depuis 2007, on s'aperçoit cependant que la tendance est à la hausse (+ 0,7 %), essentiellement grâce au domaine des sciences sociales et humaines.

Tableau 8.2

Diplômés au baccalauréat par domaine d'études selon le sexe et selon la région de résidence au secondaire[1], Chaudière-Appalaches, 2007-2010

	2007	2008	2009	2010
		n		
Chaudière-Appalaches	**1 487**	**1 544**	**1 493**	**1 498**
Santé	**198**	**211**	**196**	**185**
Hommes	33	33	25	29
Femmes	165	178	171	156
Sciences naturelles et génie	**314**	**316**	**264**	**261**
Hommes	216	221	186	196
Femmes	98	95	78	65
Sciences sociales et humaines	**974**	**1 015**	**1 031**	**1 051**
Hommes	286	311	328	328
Femmes	688	704	703	723
Indéterminé	**1**	**2**	**2**	**1**
Hommes	–	–	–	–
Femmes	1	2	2	1

1. La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au niveau secondaire, comme ce code demeure inchangé tout au long de leurs études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de Chaudière-Appalaches sont, dans l'ordre, l'Université Laval (54,1 %), l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de Sherbrooke (13,7 % et 9,4 % respectivement). La part de l'Université Laval est en hausse par rapport à 2009 (+ 1,2 point). Par ailleurs, pour une troisième année consécutive, la proportion de l'Université du Québec à Rimouski a augmenté (+ 0,5 point en 2010), atteignant par le fait même un sommet historique.

9. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Dans la région de Chaudière-Appalaches, le nombre d'établissements par habitant offrant les principaux types de produits culturels est assez similaire à la moyenne québécoise. On trouve notamment dans cette région 27 salles de spectacles, 27 institutions muséales, 15 librairies, 9 stations de radio privées et communautaires et 30 écrans de cinéma répartis dans 5 cinémas ou ciné-parcs. Toutefois, après le Nord-du-Québec, cette région est l'endroit où le nombre d'écrans par 100 000 habitants est le plus faible au Québec (7,4).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Chaudière-Appalaches, 2009 et 2010

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements[1] par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2009	2010	2010	2010	
	n		%	n	
Centres d'artistes	2	2	3,0	0,5	0,8
Salles de spectacles	23	27	4,9	6,7	7,0
Institutions muséales[2]	27	27	6,2	6,7	5,5
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	20	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	80	..	..	..	...
Librairies	16	15	4,1	3,7	4,7
Cinémas et ciné-parcs	5	5	4,0	1,2	1,6
Écrans	30	30	3,8	7,4	9,9
Stations de radio privées et communautaires	9	9	5,3	2,2	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.
2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2010, le nombre de représentations en arts de la scène dans la région de Chaudière-Appalaches se situe sous la moyenne québécoise (1,2 représentation par 1 000 habitants comparativement à 2,1 au Québec). Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que la région se classe à l'avant-dernier rang pour les entrées aux spectacles payants en arts de la scène (344 par 1 000 habitants). Cette région est aussi à l'avant-dernier rang pour les entrées au cinéma (1 260 par 1 000 habitants comparativement à 2 957 dans l'ensemble du Québec) et les ventes de livres par les librairies (29 $ par habitant), ce qui peut s'expliquer en partie par la proximité du pôle culturel que constitue la ville de Québec, située dans la région voisine (Capitale-Nationale). En considérant la taille de la population, la fréquentation pour chacune des activités culturelles mesurées est, pour la région de Chaudière-Appalaches, inférieure à celle de l'ensemble du Québec.

Tableau 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Chaudière-Appalaches, 2009 et 2010

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2010	2009	2010	2010
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	491	1,2	1,2	3,0
Entrées	n	138 570	379,6	343,6	2,0
Assistance des cinémas					
Entrées	n	507 951	1 457,0	1 259,6	2,2
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	164 659	390,9	408,3	1,3
Fréquentation des bibliothèques publiques					
Nombre de prêts	n	..	3 243,3	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	$	11 505 486	28 004,4	28 530,1	2,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Territoire

Couverture du sol

Les données de couverture du sol, GéoBase, circa 2000-vectorielle (CSC2000-V) sont le résultat de la vectorisation de données matricielles thématiques issues de la classification d'orthoimages Landsat 5 et Landsat 7 des zones forestières et agricoles du Canada et des territoires du Nord. La couverture forestière provient du projet d'Observation de la Terre pour le développement durable des forêts (OTDD), initiative du Service canadien des forêts (SCF). La couverture agricole provient du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et la couverture du sol des territoires du Nord a été réalisée par le Centre canadien de télédétection (CCT). La précision cartographique circulaire normalisée (PCCN) est de 30 mètres ou mieux. Cette précision est basée sur les orthoimages Landsat 7.

Données non disponible

Données non disponibles, étendues non classifiées en raison de la présence de nuages, d'ombre ou d'autres facteurs de qualité des images.

Eau

Lacs, réservoirs, fleuves, rivières, ruisseaux et étendues d'eau salée.

Glace, roche, terrain découvert

Principalement des étendues non végétalisées et non mises en valeur. Cette catégorie inclut les glaciers, la roche, les sédiments, les brûlis, la blocaille, les mines et les autres surfaces naturellement non végétalisées. D'autres étendues modifiées par l'activité humaine peuvent être représentées dans cette classe. Cette catégorie exclut les étendues agricoles en jachère.

Zones développées

Étendues principalement construites ou mises en valeur incluant la végétation associée à ces catégories de couverture. Elles peuvent inclure les surfaces occupées par les routes, les voies ferrées, les bâtiments et les étendues revêtues, les régions urbaines, les parcs, les sites industriels, les ouvrages miniers et les fermes.

Bryophytes et lichens

Composés de bryophytes (mousses, hépatiques et cératophylles) et de lichens (types foliacés et fruticuleux, mais pas de type crustacé). La couverture végétale de bryophytes et lichens doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale. Cette catégorie comprend également les prairies alpines, les étendues d'herbes et d'autres végétations herbacées indigènes, incluant des étendues d'arbustes.

Arbustes

Principalement les étendues occupées par une végétation ligneuse relativement basse (généralement ± 2 mètres). Elles peuvent inclure des étendues herbeuses ou des prairies humides portant une végétation ligneuse et les forêts en voie de régénération.

Terres humides

Étendues où la surface de saturation se situe au niveau, à proximité ou au-dessus de la surface du sol pendant un intervalle d'assez longue durée pour que s'y manifestent des processus aquatiques ou de milieux humides.

Plantes herbacées et toundra

Plantes vasculaires sans tige ligneuse (graminées, herbacées latifoliées ou graminoïdes, et plantes cultivées). La couverture végétale de plantes herbacées et toundra doit s'étendre sur au moins 20 % de la surface ou doit composer au moins le tiers de la végétation totale.

Terres agricoles cultivées

Cette catégorie inclut les cultures annuelles et vivaces et exclut les prairies.

Forêt de conifères

Forêt principalement composée de conifères ou végétation arborescente à feuillage persistant. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt de feuillus

Forêts et étendues boisées principalement composées de feuillus. Cette catégorie peut inclure des étendues de forêt mixte et d'arbustes.

Forêt mixte

Forêts et étendues boisées composées de conifères et de feuillus.

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Génération

Ensemble des personnes nées au cours d'une période donnée, généralement une année civile.

Indice synthétique de fécondité

Nombre moyen d'enfants par femme dans une génération qui connaîtrait, au cours de sa vie féconde, les conditions de fécondité observées une année donnée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Taux d'accroissement total

Variation de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population en début de période.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Autres sources de revenu

Comprennent les transferts des non-résidents et des sociétés aux particuliers.

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Impôts, cotisations et autres transferts

Comprennent les impôts directs, les cotisations au régime d'assurance sociale et autres transferts courants versés pas les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance médicaments, les licences, les permis et les amendes.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu d'emploi

Comprend la somme des salaires et traitement, du revenu supplémentaire de travail, du revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris, et du revenu net reçu par les exploitants agricoles au titre de la production agricole.

Revenu de placement

Comprend les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, les intérêts hypothécaires allant aux particuliers, les intérêts sur dépôts et les intérêts accumulés dans les régimes privés de pension, les caisses d'assurance vie et les intérêts sur les placements effectués par des associations de particuliers. Les gains en capital sont exclus.

Revenu personnel

Somme de tous les revenus reçus par les particuliers et entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, qu'il s'agisse de gains au titre de la production courante ou de transferts courants d'autres secteurs, plus les revenus de placement que les associations de particuliers accumulent pour leur propre compte ou celui des particuliers.

Revenu personnel disponible

Revenu personnel moins les impôts directs des particuliers, des cotisations d'assurance sociale et autres transferts courants aux administrations publiques.

Transferts des administrations publiques

Comprennent les paiements tels les prestations fiscales et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de vieillesse, les prestations d'aide sociale, les bourses et subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux autochtones et à leurs organisations, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les allocations aux anciens combattants, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Santé

Personnel infirmier

La catégorie « infirmier » inclut à la fois les personnes qui ont effectué des études collégiales ou universitaires. Les infirmiers doivent posséder le permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) ou être en attente de le recevoir (MSSS, 2003). Les « infirmiers auxiliaires » sont les personnes qui détiennent un diplôme en soins infirmiers de 5e secondaire et les « préposés aux bénéficiaires » font plutôt référence aux personnes qui ont suivi une formation *ad hoc* dans une institution d'enseignement reconnue (St-Pierre, 2001).

Personnel directement affecté aux soins

Le nombre de personnes directement affectées aux soins est calculé en « équivalent temps complet (ETC) » basé sur le décompte du nombre d'heures travaillées ou payées dans un établissement. Il est calculé par titre d'emploi et il est égal au quotient des heures travaillées ou payées par le nombre d'heures régulières de travail d'un employé à temps complet régulier dans ce titre d'emploi (MSSS, 2003). La région des personnes directement affectées aux soins est celle de traitement, donc celle de l'établissement où la personne travaille.

Taux d'occupation des lits dressés

Rapport, pour une année financière donnée, du nombre de jours-présence, pour une unité de service donnée, au nombre de lits dressés ou places internes observé au 31 mars de la même année, pour la même unité de service multiplié par 365 (INFO-STATS, 2005).

Éducation

Diplômés au baccalauréat

La région de résidence d'un étudiant est établie à partir de l'information observée au secondaire. Cette information est recueillie à l'aide d'un code permanent unique qui a été attribué à l'étudiant au secondaire. Comme ce code demeure inchangé tout au long de ses études, il devient possible d'établir une cohorte de diplômés universitaires. Cette méthode est essentielle puisque l'information sur la région de résidence d'un étudiant n'est pas disponible pour ce qui est de l'enseignement supérieur. En raison du manque d'information sur certains diplômés quant à leur région administrative d'origine au secondaire, le total pour l'ensemble du Québec ne correspond pas à la somme directe des totaux des régions administratives (MELS, 2009).

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu personnel disponible par habitant		Taux de chômage[1]	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1er juillet	
	2010ep	Var. 10/09	2010p	Var. 10/09	2011	2009	Var. 12/11	2011p	TAAM[2] 2006-2011
	$	%	$	%	%	%	%	n	pour mille
Bas-Saint-Laurent	30 376	4,6	23 044	2,0	8,0	6,9	3,2	200 462	– 1,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 935	4,8	24 801	3,5	8,3	6,7	– 10,0	273 461	– 0,5
Capitale-Nationale	42 800	3,3	27 639	2,1	5,8	5,9	2,4	701 204	9,5
Mauricie	31 004	4,1	23 875	2,8	7,8	9,6	5,5	262 340	1,5
Estrie	30 943	3,6	23 951	2,8	6,7	9,1	– 0,3	312 150	7,3
Montréal	53 248	3,4	27 646	3,0	9,7	17,0	1,9	1 958 257	8,8
Outaouais	29 742	2,9	26 578	3,1	7,4	8,9	8,9	368 181	13,1
Abitibi-Témiscamingue	40 932	6,3	27 048	6,1	7,5	8,0	– 10,2	146 419	2,1
Côte-Nord	54 832	4,7	28 783	7,0	7,8	9,7	66,3	95 802	– 1,6
Nord-du-Québec	65 273	3,9	32 027	6,2	7,8	16,0	20,3	42 330	10,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	24 958	4,8	22 959	3,1	12,4	9,7	– 1,7	93 130	– 4,3
Chaudière-Appalaches	33 857	3,3	25 374	2,4	4,8	5,4	3,8	406 401	4,7
Laval	31 050	2,7	26 819	2,5	7,1	8,4	6,4	403 744	16,1
Lanaudière	23 019	3,1	25 371	2,9	7,7	8,1	3,7	469 916	16,0
Laurentides	28 959	2,6	26 843	3,1	8,1	7,9	6,1	555 614	13,9
Montérégie	31 448	3,2	27 705	3,4	7,0	8,0	4,4	1 456 743	10,4
Centre-du-Québec	35 253	3,8	23 948	3,3	7,2	8,6	4,7	233 509	6,6
Ensemble du Québec	**37 795**	**3,4**	**26 642**	**3,1**	**7,8**	**9,8**	**5,6**	**7 979 663**	**8,9**

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.
2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.

Tableau comparatif pour les MRC et TE de la région de Chaudière-Appalaches

	Revenu personnel disponible par habitant[1]		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans[1]	Taux de faible revenu des familles[2]	Population au 1er juillet[3]		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2010p	Var. 10/09	2010p	2009	2011p	TAAM[4] 2006-2011	2011p	2010-2011[5]
	$	%	%	%	n	pour mille	n	n
Chaudière-Appalaches	25 374	2,4	77,1	5,4	406 401	4,7	1 633	525
L'Islet	21 659	4,2	71,5	6,2	18 505	– 4,8	– 6	– 39
Montmagny	22 308	2,8	70,6	8,3	22 849	– 3,8	– 46	– 2
Bellechasse	24 803	3,6	77,9	4,9	34 429	4,4	95	389
Lévis	28 601	1,1	81,6	3,5	137 606	9,1	806	– 213
La Nouvelle-Beauce	26 365	1,5	82,7	4,2	33 748	12,2	282	241
Robert-Cliche	23 300	2,1	76,6	6,1	18 822	– 1,0	74	– 76
Les Etchemins	20 351	3,2	68,3	7,3	17 051	– 7,1	2	– 151
Beauce-Sartigan	24 693	3,9	74,9	6,6	51 200	4,4	289	39
Les Appalaches	22 020	2,4	68,8	7,6	42 904	– 2,8	– 50	37
Lotbinière	24 986	5,1	77,3	6,2	29 287	11,6	189	299
Ensemble du Québec	**26 642**	**3,1**	**73,5**	**9,8**	**7 979 663**	**8,9**	**29 200**	**...**

1. Selon le découpage géographique et la dénomination au 31 décembre 2010.
2. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er janvier 2009.
3. Selon le découpage géographique et la dénomination au 1er juillet 2011.
4. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen. Voir l'encadré de la page 4.
5. Année du 1er juillet au 30 juin.

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui pour le Québec de demain

Chaudière-Appalaches

Superficie en terre ferme (2011)	15 045 km²
Densité de population (2011)	27,0 hab./km²
Population totale (2011[p])	406 401 hab.
Accroissement naturel (2011[p])	1 633 hab.
Solde migratoire interrégional (2010-2011)[1]	525 hab.
PIB aux prix de base (2010[p])	13 728,6 M$
PIB par habitant (2010[p])	33 857 $
Revenu personnel disponible par habitant (2010[p])	25 374 $
Emplois (2011)	219,8 k
Taux d'activité (2011)	69,3 %
Taux d'emploi (2011)	65,9 %
Taux de chômage (2011)	4,8 %
Taux de faible revenu des familles (2009)	5,4 %
Dépenses en immobilisation (2012)[2]	3 406,3 M$

1. Année du 1er juillet au 30 juin.
2. Perspectives.

Institut de la statistique Québec